

Le 13 octobre 2020,

À :

ÉNERGIE SAGUENAY PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE
GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE Commentaire présenté au Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement

Bonjour,

Je m'oppose complètement au projet de la compagnie GNL-Québec pour les raisons suivantes :

1. Ce projet est à l'encontre du développement des énergies vertes et renouvelables : la fracturation hydraulique doit être en diminution et non en augmentation.
2. Les conséquences de ce projet sur les bélugas dans le Saguenay ne peuvent qu'être néfastes, ni neutres et ni bonnes.
3. Les effets négatifs sur le tourisme dans cette région seront évidents.

Il y a plusieurs autres raisons pourquoi ce projet est contesté mais les trois mentionnées ci-haut sont suffisantes pour annuler ce projet.

Soyez avant-gardistes et proactifs pour améliorer l'environnement maintenant et pour le futur : n'autorisez pas ce projet.

Je vous remercie de prendre en considération ce document.

Michel Grégoire
Région de Montréal.